

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Conseil Municipal se réunira en l'Hôtel de Ville,

VENREDI 20 MARS 2026 à 17 h 30

Salle du Conseil Municipal

Info RGPD et droit à l'image :

Les séances de conseil municipal font l'objet d'un enregistrement vidéo retransmis en direct et en différé sur YouTube et sur le site officiel de la commune (www.ouistreham-rivabella.fr).

L'ordre du jour sera le suivant :

Assemblées et intercommunalité :

- Point 1 : **GESTION DES ASSEMBLEES - INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**
- Point 2 : **GESTION DE L'EXECUTIF - ELECTION DU MAIRE**
- Point 3 : **GESTION DE L'EXECUTIF - ELECTION DES ADJOINTS**
- Point 4 : **GESTION DES ASSEMBLEES - LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL**
- Point 5 : **GESTION DES ASSEMBLEES - ATTRIBUTION DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

OUISTREHAM, le 16 mars 2026



Le Maire,

Romain BAIL